



ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION

Quelques rappels et éléments de contexte



Avril 2018



Etats généraux de l'alimentation: genèse de l'initiative



- Une idée évoquée depuis plusieurs années par différents type d'acteurs (au moment de crises agricoles, au moment de l'organisation du Grenelle de l'environnement, etc...)
- Une **proposition portée par Nicolas Hulot (en tant que président de FNH) en février 2017** dans une tribune dans Libération. Objectif: que les candidats à l'élection présidentielle s'engagent à organiser un « Grenelle de l'alimentation »
- Proposition **reprise par E. Macron** dans son programme



Extraits du programme d'Emmanuel Macron

● **Objectif 1 : Nous garantirons des prix justes pour que les agriculteurs puissent vivre de leur travail.**

→ Nous agirons pour que les agriculteurs pèsent plus dans leurs négociations avec les industriels de l'agro-alimentaire.

Nous plaiderons activement pour faire évoluer le droit européen de la concurrence au bénéfice de nos producteurs.

→ Nous encouragerons le développement de véritables organisations de producteurs, avec des capacités de négociations renforcées pour peser plus dans les négociations commerciales avec les centrales d'achat de la grande distribution.

→ Nous organiserons des états généraux de l'alimentation avec les représentants des agriculteurs, des industries de transformation, de la distribution et des consommateurs, afin de définir un partage équilibré de la valeur.

Il s'agira notamment de s'organiser afin de permettre aux agriculteurs de pouvoir bénéficier de prix qui leur permettent de vivre de leur travail.

● **Objectif 2 : Nous nous battons pour une Europe qui protège.**

→ Nous protégerons les agriculteurs contre la volatilité des prix par la mise en place d'outils de régulation adaptés à chaque filière.

→ Nous proposerons des outils de gestion des risques efficaces et

→ Nous permettrons aux agriculteurs de conserver les mêmes règles du jeu pour être compétitifs : favoriser la convergence sociale et fiscale au niveau européen.

→ Nous créerons un droit à l'erreur pour tous.

● **Objectif 3 : Nous donnerons les moyens de faire face aux situations d'urgence.**

→ Nous donnerons droit au chômage aux agriculteurs pour leur permettre de surmonter les périodes de baisse d'activité.

● **Objectif 4 : Nous construirons l'agriculture du futur, innovante et diversifiée.**

→ Nous adapterons la formation agricole et faciliterons la formation professionnelle tout au long de la vie pour permettre aux agriculteurs de profiter des nouvelles connaissances.

→ Nous encouragerons les projets de méthanisation en maintenant des aides, en engageant une simplification administrative et en accélérant le raccordement au réseau électrique des unités.

→ Nous soutiendrons l'innovation et la recherche à travers plusieurs actions : fin des zones sans réseau téléphonique, développement du numérique et de l'agriculture de précision, mise en place d'un portail

→ Nous rémunérerons les agriculteurs pour les services environnementaux (entretien des paysages, pâturage des alpages qui réduisent les avalanches, etc.) qu'ils rendent, à hauteur de 200 millions d'euros par an dans le cadre de la PAC.

→ Dans le cadre des états généraux de l'alimentation, nous définirons également un calendrier prévoyant l'élimination progressive des pesticides en commençant par ceux qui présentent un risque pour la biodiversité ou la santé, et le développement d'alternatives.

Nous soutiendrons l'adoption d'exigences similaires au niveau européen, dans le but d'accélérer la mutation de la filière agroalimentaire.

→ Dès le début du quinquennat, nous séparerons les activités de conseil aux agriculteurs et de vente des pesticides qui peuvent susciter des conflits d'intérêt.

● **Objectif 5 : Faciliter l'accès au foncier agricole.**

→ Nous renforcerons la transparence des transactions agricoles en soumettant toutes les sociétés foncières au contrôle des SAFER.

→ Nous assurerons le financement du foncier et du capital d'exploitation en facilitant le recours à des outils de portage : le crédit-bail immobilier, la location-vente progressive, prêt viager hypothécaire etc.

● **Objectif 6 : Libérer le travail, l'investissement et l'énergie des territoires.**

→ Nous allégerons les charges.

« J'ai annoncé un plan d'investissement sur 5 ans de 50 milliards d'euros, dont 5 milliards d'euros d'investissement agricole qui permettront à nos paysans de produire mieux et de se moderniser. »

— Emmanuel Macron,
Saint-Priest-Taurion,
samedi 25 février 2017

#NosTerritoiresEnMarche

Organisation des Etats Généraux de l'alimentation



Un calendrier contraint et rapide:

- Annonce de la tenue des EGA pour l'année 2017 début juin
- Un changement de ministre fin juin (J. Mézard est alors remplacé par S. Travert)
- Lancement officiel des EGA le 21 juillet
- Organisation des premiers ateliers dès le 28 août

- Un point d'étape à mi parcours (octobre) suite à la clôture de la phase 1 marqué par le discours d'Emmanuel Macron à Rungis
- La clôture de la partie 'ateliers' des EGA le 21 décembre par E. Philippe (avec l'absence notée de N. Hulot)



Organisation des Etats Généraux de l'alimentation



- **14 ateliers organisés en deux temps:**

Phase 1: La création et la répartition de la valeur (fin août – mi octobre)

Phase 2: Une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous (mi octobre-début décembre)

Un atelier transversal portant sur le volet financement

Les ateliers doivent aboutir à la définition de « livrables »

En moyenne une **quarantaine de participants par atelier** (syndicats, recherche, ministères, entreprises, société civile,...)

Une **structuration de la société civile** au travers de la Plateforme pour la Transition Agricole et Alimentaire

- L'organisation d'une **consultation publique et des territoires**

Chantier "création et répartition de la valeur"

- **Atelier 1** - Mieux répondre aux attentes des consommateurs en termes de qualités nutritionnelles et environnementales, d'ancrage territorial, de bien-être animal et d'innovations - **Mercredi 30 août 2017**
- **Atelier 2** - Développer les initiatives locales et créer des synergies - **Mardi 29 août 2017**
- **Atelier 3** - Développer la bio-économie et l'économie circulaire - **Jeudi 7 septembre 2017**
- **Atelier 4** - Conquérir de nouvelles parts de marché sur les marchés européens et internationaux et faire rayonner l'excellence du modèle alimentaire et le patrimoine alimentaire français en France et à l'international - **Vendredi 1er septembre 2017**
- **Atelier 5** - Rendre les prix d'achat des produits agricoles plus rémunérateurs pour les agriculteurs - **Mardi 29 août 2017**
- **Atelier 6** - Adapter la production agricole aux besoins des différents marchés et aux besoins des transformateurs - **Lundi 4 septembre 2017**
- **Atelier 7** - Améliorer les relations commerciales et contractuelles entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs -

Chantier "alimentation saine, sûre et durable"

- **Atelier 8** - Assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation française dans une économie agroalimentaire mondialisée et dans un contexte de changement climatique tout en prévenant les contaminations chimiques - **Mercredi 4 octobre 2017**
- **Atelier 9** - Faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé - **Mardi 3 octobre 2017**
- **Atelier 10** - Lutter contre le gaspillage alimentaire - **Jeudi 12 octobre 2017**
- **Atelier 11** - Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable - **Lundi 9 octobre**
- **Atelier 12** - Lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde - **Jeudi 5 octobre 2017**
- **Atelier 13** - Renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et des filières alimentaires et développer la formation - **Lundi 9 octobre 2017**

Chantier transversal "préparation de l'avenir"

- **Atelier 14** - Préparer l'avenir : quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique ? - **Vendredi 15 septembre 2017**



Pourquoi des États généraux de l'alimentation ?

répondre à l'attente des citoyens et au devoir de nos gouvernements

- BELANCER LA CRÉATION DE VALEUR ET EN ASSURER L'ÉQUITABLE RÉPARTITION**
- PERMETTRE AUX AGRICULTEURS DE VOIR D'ÉCLAIRÉMENT DE LEUR TRAVAIL, PAR LE PASSAGE DE PRIX JUSTES**
- ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES MODÈLES DE PRODUCTION POUR MEILLEUR RÉPONSE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS**
- PROMOUVOIR LE DROIT DE CONSCIENCE PAR L'ÉCLAIRAGE DES ALIMENTATION DANS TOUTE SA DIVERSITÉ**



Production et distribution

Comment rémunérer plus équitablement les producteurs ?

États généraux de l'alimentation

État d'avancement



407 contributions | 3045 votes | 569 participants

Production et distribution

Comment mieux intégrer la réalité des coûts de production ?

États généraux de l'alimentation

État d'avancement



135 contributions | 711 votes | 228 participants



Comment accompagner la transformation de notre agriculture ?



FAITES VOS PROPOSITIONS !



Participez à la consultation publique sur egalimentation.gouv.fr

ÉTATS GÉNÉRAUX ALIMENTATION





Quid du post-EGA?

- Le processus de Loi

Présentation le 31 janvier en conseil des ministres du projet de loi *pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire*

Travaux parlementaires (commissions) en cours pour une adoption d'ici mai/juin

- Les plans filières

E. Macron a appelé chaque filière à élaborer un plan filière destiné à reprendre les grands engagements pris dans le cadre des EGA (réduction des pesticides, répartition de la valeur, ...) et réaffirmés par Macron à Rungis

24 plans sont en cours d'élaboration

- Les plans thématiques

Plan phyto, plan bio, plan commerce équitable,... un certain nombre de plans thématiques sont en cours de définition